

La France sans doctrine de puissance économique

par Christian Harbulot

La guerre contre l'Irak a révélé un non-dit : le bilan non-écrit de la politique étrangère du Général de Gaulle. En 1969, le créateur de la Vème République a quitté le pouvoir sans avoir fait la démonstration d'une troisième voie possible entre l'axe atlantique et le communisme. Il avait pourtant essayé de redonner à notre pays l'esquisse d'une dimension dramatiquement perdue en juin 1940. Mais son combat solitaire contre la suprématie américaine (critique de la guerre du Vietnam, politique du franc fort contre le dollar, revendication du Québec libre) ne l'avait conduit qu'à se faire décrier par son propre peuple. A l'époque, on avait presque perdu de vue que ce grand homme avait osé avoir une stratégie de puissance, non pas pour la gloire mais par l'impérieuse nécessité de définir une voie à notre pays. Ce vide n'a pas été comblé par ses successeurs. Que ce soit Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing ou François Mitterrand, aucun de ces présidents n'a su définir de doctrine de puissance pour la France. La construction européenne a servi d'ersatz à cette non-pensée stratégique. Ce refus du politique de penser la stratégie a aussi faussé notre approche des rapports de force entre puissances. L'URSS a focalisé l'attention sécuritaire pendant des décennies. Le reste n'existait pas ou si peu. De fait, la France a vécu dans le sillage des Etats-Unis en gérant l'héritage de la décolonisation comme l'aurait fait un notaire de province.

La fin de la guerre froide, les attentats du 11 septembre 2001 et la fragilisation chaotique de l'économie mondiale ont ressuscité la nécessité d'une vision stratégique à la dimension de notre pays. « S'il était possible de séparer la puissance économique de la puissance politique, ce ne serait que dans les sociétés les plus primitives. Dans les temps modernes - avec l'émergence de l'Etat national, l'expansion de la civilisation européenne dans le monde entier, la révolution industrielle et les progrès constants de la technologie militaire - il nous a fallu envisager la question de l'interdépendance entre, d'une part, la force commerciale, financière et industrielle et, d'autre part, la force politique et militaire. Cette corrélation est l'un des problèmes les plus critiques de l'art de gouverner. Elle implique la sécurité d'une nation et, dans une large mesure, déterminer le degré de vie, de liberté, de propriété et de bonheur dont peut jouir l'individu. »¹ Cette citation d'Edward Mead Earle s'applique parfaitement à ce que nous vivons aujourd'hui. L'orientation d'un pays comme la France repose sur l'art de transiger entre des enjeux contradictoires (en particulier avec des pays alliés) et de fixer des lignes d'action pertinentes, susceptibles d'accroître son influence sur la scène internationale. La mise en œuvre de stratégies durables dans le domaine géoéconomique est un cas d'exemplarité parmi d'autres qui démontre le chemin qui nous reste à parcourir pour saisir l'intérêt d'une stratégie de puissance.

1. Le renseignement économique et la guerre

Il n'est pas simple d'étudier l'évolution de la fonction renseignement dans la gestion des rapports de force économiques. La faible quantité d'écrits sur la question n'explique pas tout. Contrairement au renseignement d'ordre géopolitique ou militaire, l'étude du renseignement portant sur les enjeux économiques s'est limitée pendant très longtemps à deux angles

¹ Edward Mead Earle, *Les maîtres de la stratégie*, tome 1, Paris, Flammarion, 1986.

d'approche : le renseignement économique dans le cadre de conflits militaires et l'espionnage industriel du temps de paix.

Les guerres napoléoniennes ont démontré l'importance du renseignement économique dans la conduite des stratégies de blocus : blocus maritime dirigé par la couronne britannique contre l'empire napoléonien, blocus continental impulsé par Napoléon I^{er} contre les Anglais. L'historien Georges-Henri Soutou² a relaté avec beaucoup de précision les différentes étapes de la guerre économique qui a opposé les différents belligérants durant le premier conflit mondial. L'interpénétration des opérations militaires et des manipulations informationnelles était telle qu'elle a donné lieu à des pratiques assez spectaculaires. Lors de l'affrontement maritime entre les flottes britannique et allemande au large des îles des Falklands, les services de renseignement anglais ont exploité très habilement le décalage de l'information entre l'issue de l'événement et sa parution dans la presse. Leurs relais à la Bourse de Londres ont fait courir le bruit d'une défaite de la Royal Navy. L'effondrement passager des cours de la City leur permit de réaliser ce jour-là une excellente opération financière.

L'espionnage industriel reste encore aujourd'hui le sujet favori des médias dès lors qu'on crée un lien entre les problèmes de renseignement et de concurrence déloyale. Rappelons pour mémoire l'affaire Lopez qui a défrayé la chronique au début des années 90. Le départ de M. Lopez, cadre dirigeant de General Motors, pour Volkswagen, déclencha à l'époque une polémique très dure entre les deux sociétés. General Motors accusa le constructeur allemand d'espionnage industriel en suspectant M. Lopez d'avoir emporté avec lui des documents confidentiels de nature stratégique, susceptibles de nuire gravement aux intérêts de la firme de Detroit.

Cette tendance à vouloir ramener systématiquement le renseignement économique à cette double dimension, les opérations de blocus menées dans le cadre de conflits militaires et l'espionnage industriel du temps de paix, fausse en partie la perspective historique du sujet mais surtout en réduit considérablement le champ d'analyse. Reprenons la maxime de Foch : « de quoi s'agit-il ? ».

2. Perception des rapports de force économiques

Pour évaluer la nature des affrontements économiques dans l'Histoire³, il faut revenir sur les différences de contexte et les effets induits sur la stratégie des acteurs. Avant l'ère des révolutions industrielles, quatre formes d'économie prédominent en tant que sources de conflit.

- Les économies de subsistance : elles offrent la possibilité, sur un territoire donné, de fournir les subsistances nécessaires à la survie de la population. L'Histoire moderne situe la France dans cette catégorie. Sous l'Ancien Régime, les provinces riches étaient contraintes par les intendants de constituer des greniers d'abondance afin de fournir aux provinces pauvres le grain nécessaire en cas de mauvaises récoltes. L'économie de subsistance génère une culture défensive du renseignement. La menace est d'abord intérieure. En décrivant les luttes internes au

² Georges-Henri Soutou, *De l'or et du sang, les buts de guerre économiques de la Première guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989.

³ Rome contre Carthage, le royaume d'Espagne du XVI^{ème} siècle contre ses rivaux du commerce triangulaire, l'empire mercantiliste hollandais face aux royaumes rivaux de France et d'Angleterre, la rivalité des empires coloniaux européens....

sein des forces jacobines sous la Révolution française, Albert Mathiez⁴ est très explicite sur ce point : « Nos ancêtres ont vécu pendant des siècles dans la crainte absolue de la disette. Assurer les subsistances du peuple était alors le premier devoir des gouvernants. Il en fut ainsi jusqu'à la construction des chemins de fer et des bateaux à vapeur ». Lorsque l'espionnage est pratiqué vers l'extérieur, c'est surtout pour compenser un retard technique⁵. Ce fut le cas dès Louis XV lorsqu'il fut question de compenser notre déficit industriel par rapport au royaume d'Angleterre.

- Les économies d'espace vital : elles sont la résultante de la pénurie des subsistances dans les zones géographiques où les peuples doivent aller chercher ailleurs ce qu'ils n'arrivent pas à trouver sur place. L'Histoire de l'Allemagne et du Japon est jalonnée par ce débat sur la nécessité de sortir des frontières pour trouver les ressources nécessaires au développement. Les économies d'espace vital sont à l'origine des cultures du renseignement économique les plus offensives. L'historien français Henri Hauser⁶ a recensé les techniques allemandes de renseignement mises en pratique par les banques, les sociétés d'assurance, et les sociétés de commerce. Quelques années plus tard, Anton Zishka⁷ a décrit la manière dont le Japon de l'empereur Meiji s'est hissé progressivement au niveau de l'Europe par une stratégie tous azimuts d'acquisition de connaissances, combinant à la fois l'espionnage et l'exploitation systématique des sources ouvertes.

- Les économies « impériales » : elles sont le fruit d'une expansion territoriale donnant naissance aux grands empires de l'Histoire. La construction de l'empire romain, en particulier le rapport entre Rome et ses provinces, illustre bien ce mécanisme de domination entre un pouvoir et les zones géographiques passées sous son contrôle direct ou indirect. Dans un rapport du fort au faible, il s'agit surtout de préserver l'acquis et de conserver l'avantage dans les domaines-clés de l'expression de la puissance. C'est ce qui explique pourquoi les économies impériales sont à l'origine de cultures du renseignement très orientées vers l'influence, car leur priorité du temps de paix est l'allégeance des territoires conquis ou achetés.

- Les économies de marché : elles ont été mises en évidence par Fernand Braudel⁸ dans son étude de la puissance des villes comme Venise, d'Anvers ou d'Amsterdam, entre le XV^{ème} et le XVIII^{ème} siècle. Ces nœuds d'échanges de marchandises et de créativité capitaliste ont généré des dynamiques d'acteurs différentes des empires et des Etats-nations. Il en est de même pour leurs rivalités marchandes. La contrefaçon, la rumeur, les manipulations financières, le chantage, l'espionnage sous toutes ses formes pratiqué dans un cadre privé, sont des actes courants dans les économies de marché soumises aux forces prédatrices et à la concurrence déloyale.

Le XIX^{ème} siècle a ajouté à cette première grille de lecture des affrontements économiques, des échiquiers supplémentaires, apparus dans le sillage des révolutions industrielles.

- Les économies de ressources : La recherche des matières premières nécessaires au développement industriel a abouti à l'émergence d'un nouveau type de rapports de force, liés aux situations de dépendance et de pénurie. Les conflits pétroliers du temps de paix comme du temps de guerre sont un des exemples les plus démonstratifs du rôle majeur du renseignement dans la définition d'une stratégie de puissance. En deux siècles, la problématique des économies de

⁴ Albert Mathiez, *La vie chère et le mouvement social sous la terreur*, tome 1, Paris, Payot, 1973.

⁵ Christian Harbulot, *La machine de guerre économique*, Paris, Economica, 1992.

⁶ Henri Hauser, *Les méthodes allemandes d'expansion économiques*, Paris, Armand Colin, 1917.

⁷ Anton Zishka, *Le Japon dans le monde*, Paris, Payot, 1934.

⁸ Fernand Braudel, « Civilisation matérielle, économie et capitalisme », in tome 3, *Le temps du monde*, Paris, Armand Colin, 1979.

ressources n'est pas restée figée. C'est le cas de l'eau qui est en train de devenir une matière stratégique sur plusieurs points du globe. Le changement du cours d'un fleuve, la construction d'un barrage peuvent mettre en péril des économies locales. Ces nouveaux enjeux génèrent des politiques de renseignement spécifiques dans le suivi des politiques énergétiques.

- Les économies parallèles : Elles ont toujours existé mais elles prennent aujourd'hui une importance accrue avec la mondialisation des échanges. Les économies parallèles des pays du Sud et de certains pays du Nord créent des poches d'insécurité économique pour les pays industrialisés car les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce y sont inapplicables. Il ne s'agit plus seulement de zones de survie. Le crime organisé s'est engouffré dans ces failles pour y développer des zones parasitaires de commerces illicites (drogues, produits contrefaits, blanchiment d'argent...). Si les techniques de renseignement restent assez traditionnelles dans les économies parallèles, en revanche les technologies de l'information et la circulation des données en temps réel en font l'échiquier le plus opaque et le plus indéchiffrable.

- Les économies de blocs : La création de l'Union européenne puis de l'ALENA ouvre la voie à de nouvelles formes d'affrontement dans un contexte très particulier, alliés militaires et adversaires (potentiels, ponctuels ou durables) sur le plan économique. Appelés à jouer un rôle décisif dans l'avenir des relations internationales, les blocs économiques ne tarderont pas à générer de nouvelles formes d'organisation et de pratiques dans le domaine du renseignement économique.

Le XXI^{ème} siècle dessine déjà les traits de deux échiquiers complémentaires.

- L'économie virtuelle : Internet est un échiquier à part entière dont la surveillance et l'analyse du jeu d'acteurs est déjà complexe. En matière de renseignement, les mots-clés majeurs sont interception, piratage et manipulation. Cet élargissement du champ des compétences des services spécialisés publics ou privés masque en fait une véritable révolution des esprits sur les notions de défense et d'attaque.

- L'économie spatiale : La compétition acharnée qui va toucher l'industrie des lanceurs dans les années à venir est un aperçu de l'évolution des rapports de force dans un secteur où la notion d'affrontement était jusqu'ici occultée par les discours sur la coopération technologique et l'harmonisation des procédures afin de bâtir des projets internationaux. Stratégie de développement et politique de renseignement risquent à terme d'être indissociables, compte tenu de l'hétérogénéité des acteurs et de leurs objectifs en termes de puissance. L'exemple de la Russie est sur ce point très intéressant à analyser. L'industrie spatiale est un de ses derniers atouts pour s'affirmer sur la scène mondiale. Moscou en fait à la fois une arme diplomatique, militaire et économique.

Devant l'exposé d'une telle diversité d'affrontements économiques, il est difficile d'admettre que la réflexion sur la notion de puissance ait pu en être réduite dès les lendemains de la première guerre mondiale aux besoins spécifiques d'un conflit militaire. Comment expliquer l'occultation des déclarations de chefs de gouvernement, des débats médiatiques et des nombreux écrits qui mettaient l'accent, dès la fin du XIX^{ème}, sur l'importance déterminante des enjeux économiques sur la naissance et la conduite des guerres ?

3. Le refoulé de la guerre froide

La révolution de 1917 est sans doute à l'origine de cette réduction de notre champ de vision. A partir du moment où l'URSS annonce qu'elle souhaite favoriser une révolution mondiale pour renverser les régimes capitalistes à travers le monde, les rivalités économiques entre nations occidentales passent au second plan. La priorité devient la menace soviétique sur l'Occident. Ce

changement de grille de lecture dans les rapports de force entre puissance a eu deux conséquences principales :

- Une omerta sur les affrontements économiques entre pays occidentaux pour ne pas donner d'arguments à la propagande soviétique. Cette loi du silence a rendu tabou toute réflexion sur la guerre économique, telle qu'elle existait avant 1917. La société politique comme la société civile a gommé progressivement toute mémoire sur cette problématique. Il en est de même pour les enseignements universitaires qui se vident de toute référence durant la guerre froide.⁹ On aboutit ainsi au paradoxe suivant : la négation des affrontements économiques entre démocraties occidentales dans un objectif de puissance. Il se déroula pourtant durant cette période des événements spectaculaires qui prouvaient le contraire. A la fin des années 40, les Etats-Unis n'hésitèrent pas à affronter de manière indirecte leurs alliés britanniques afin de contrôler une partie des gisements de pétrole exploités au Moyen Orient.

- Les mesures prises dans le domaine du renseignement économique se focalisent sur l'ennemi principal, à savoir les services de renseignement communistes qui organisent occidentales dès l'entre-deux guerres un pillage systématique des économies¹⁰. En 1981, la publicité faite en France autour de l'affaire Farewell donne une idée assez précise de l'étendue de ce pillage technologique. A la fin des années 70, les services de renseignement français avaient profité de la défection d'un agent soviétique pour démontrer, preuves à l'appui, comment procédaient les services de l'Est pour s'emparer d'une multitude de connaissances industrielles au sein du monde occidental.

Cette crainte des exactions du Bloc de l'Est sur l'Occident est à l'origine de la notion de défense économique décrite dans l'ordonnance de 1959. La défense économique, d'abord conçue dans le cadre de conflit militaire, a été pensée pour préserver le fonctionnement des centres économiques vitaux du pays. Mais les services de renseignement du Bloc de l'Est ne limitaient pas leur action économique à la collecte des secrets industriels occidentaux. Ils formaient aussi des experts pour étudier la nature des affrontements économiques entre pays industrialisés et surtout analyser les stratégies prédatrices des économies conquérantes. Un ingénieur agronome roumain¹¹, transfuge de l'Est avant la chute du Mur, déclare avoir été formé en Bulgarie à cette approche du renseignement économique. Il observa, dans cette fonction, la manière dont le lobby du soja aux Etats-Unis conquiert aux lendemains de la seconde guerre mondiale le marché mondial de l'alimentation animale. Et de citer pour exemple la technique utilisée pour diaboliser le lupin comme plante concurrente du soja sur le marché européen. En 1945, le lupin est décrit par les Américains comme la plante d'Adolf Hitler. Il existait alors plusieurs dizaines de milliers d'hectares en Allemagne. La RDA et la Pologne continuèrent la culture du lupin. A la chute du Mur, les usines traitant le lupin ont été rachetées en Pologne par des intérêts américains. Les nouveaux directeurs des usines ont déclaré par la suite que le lupin était une plante impropre à l'alimentation animale.

⁹ Constatation faite par des professeurs de gestion lors du colloque de l'Association Internationale de Management Stratégique à Lille en 1996.

¹⁰ Au début des années 20, la III^{ème} Internationale a demandé aux partis communistes de créer des réseaux de correspondants ouvriers (les rabcors) dans les usines des pays industrialisés. Le travail des rabcors ne se limitait pas à l'agitation syndicale, les plus motivés d'entre eux « remontaient » aussi de l'information sur les innovations industrielles dont l'URSS avait un besoin urgent pour développer son complexe militaro-industriel.

¹¹ Il aurait été un des conseillers du frère de Ceaucescu au Ministère roumain de l'agriculture.

La posture défensive générée par l'ordonnance de 1959 a entraîné une vision restreinte du champ des rapports de force économiques. Les différentes circulaires émises par le Secrétariat général de la Défense Nationale se dominées par la notion du secret à protéger. Deux grands champs d'affrontement économique sont ainsi passés presque sous silence :

- Les stratégies d'influence des puissances concurrentes

En 1995, le SGDN a intégré le terme « influence » dans ses textes sur l'intelligence économique. Mais il ne savait en décrire l'usage qu'à travers les batailles de couloir sur les normes européennes. Lors d'un colloque organisé à Matignon par Edith Cresson sur l'Europe industrielle, des industriels de la chimie avaient admis ne pas avoir su combattre leurs homologues allemands sur la question des normes. Ils reconnurent leur échec en n'ayant pas su créer à temps des "« task forces » de juristes susceptibles de contrer le lobbying prolongé des industriels allemands à Bruxelles.

- Les applications civiles de la guerre de l'information. Elles ont pourtant été décrites en France dans une étude effectuée pour le compte de la Délégation générale à l'Armement en 1996¹². Mais celle-ci comme bien d'autres sont restées dans des tiroirs.

Avec le recul du temps, on constate que des enseignements auraient pu être tirés de l'analyse approfondie de modèles extérieurs. C'est le cas du Japon. Si les velléités de conquête de l'économie japonaise ont inquiété l'Occident, l'étude des caractéristiques offensives du modèle nippon a été trop partielle pour les situer clairement comme leviers d'une dynamique de puissance.

4. La négation du levier de puissance nippon

Historiquement, le Japon est pourtant le premier pays industrialisé à avoir bâti autour de l'information le levier fondamental de son essor industriel. A ce titre, il est aussi un des pays précurseurs dans l'emploi tous azimuts du renseignement économique. Durant leur course à l'industrialisation, les Japonais ont développé une approche presque tactile de la fonction renseignement. Dans un premier temps, ils ont manœuvré dans un rapport du faible au fort. L'ère Meiji est une période de ruse, de manipulation du sentiment de supériorité que l'Occident exprime à l'égard de ce Japon « médiéval », à peine sorti de plusieurs siècles d'autarcie. Pour se développer rapidement, les Japonais n'avaient pas le choix, il fallait aller chercher la connaissance hors des frontières.

Pour arriver à ce résultat, les Japonais se sont donné les moyens de tirer les bilans des expériences étrangères, en particulier dans le domaine du renseignement. La culture britannique du renseignement a appris aux Japonais le profit opérationnel qu'une puissance offensive peut tirer de la mobilisation de ses élites intellectuelles. Au XIX^e siècle, l'*Intelligence Service* a recruté ses meilleurs éléments parmi les membres de l'aristocratie britannique. Ceux-ci sillonnaient le monde pour des raisons professionnelles et rédigeaient des rapports sur les éléments qui avaient retenu leur attention dans le cadre de la sauvegarde des intérêts de l'Empire. Les Japonais ont perfectionné cet acquis en généralisant cette pratique aux cadres de leurs grandes entreprises. Ils ont tiré aussi des enseignements précieux de la culture soviétique du

¹² Cette étude a été réalisée par Stratco, filiale à l'époque du groupe parapublic Défense Conseil International et Intelco, département d'intelligence économique de DCI. Elle est intitulée *La guerre de l'information* et comporte 4 parties. La dernière rédigée par Intelco porte sur les applications civiles de la guerre de l'information dans le domaine industriel. Son contenu n'a pas été rendu public car il a été classé confidentiel défense.

renseignement en s'imprégnant des techniques d'influence des élites étrangères et de manipulation de leurs canaux médiatiques. L'universitaire américain Stephen Koch¹³ résume bien la démarche :

« En bref, ces agents vivaient et travaillaient au grand jour mais appartenaient à un univers qu'il faut qualifier de secret : le monde de la collecte de renseignements, de l'action clandestine, de l'infiltration camouflée, de l'influence cachée, du sabotage silencieux, du chantage discret (...). Cette activité ne se cantonnait pas aux médias ; Münzenberg sollicitait aussi les hommes d'affaire qui pouvaient jouer aussi un rôle dans l'espionnage industriel, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Par exemple, lors de l'électrification du pays, programme qui obsédait Lénine, la General Electric fut une des premières cibles. »

Les Japonais ont mis à profit ces méthodes d'influence souterraine dans leur approche des centres de décision des pays industrialisés. Aux Etats-Unis, ils ont réussi à noyauter les caisses de résonance de Washington de manière très efficace. La consultante Mindy Kotler, qui animait un réseau d'experts sur la pénétration des entreprises nipponnes aux Etats-Unis, déclarait à ce propos en 1991 qu'il était quasi impossible de critiquer le Japon dans un média américain sans se faire traiter immédiatement de *japan basher*¹⁴. Cette pression psychologique a diminué depuis dix ans à la suite d'une réaction des cercles de pouvoir américains qui ont mis à profit leur réflexion sur l'expansionnisme nippon¹⁵ en se dotant d'une doctrine de sécurité économique du temps de paix.

Les écrits de Pat Choate¹⁶ sur le système d'influence japonais aux Etats-Unis ne semblent guère avoir eu d'échos en France. Il est vrai qu'un réseau d'influence au sens propre du terme, n'est pas un réseau d'espions mais plutôt une chaîne relationnelle très imbriquée dans le monde économique du pays visé. Si la détection des démarches informationnelles nipponnes est devenu un sujet anecdotique au fil des ans, elle n'a débouché sur aucune réflexion d'ordre stratégique. Personne n'a vraiment voulu chercher à comprendre comment un pays aussi démuni avait pu se hisser au deuxième rang de l'économie mondiale en plaçant le renseignement et l'information au cœur de son développement industriel.

5. L'intrusion de la sécurité économique dans les relations internationales

La politique offensive du Japon en matière de renseignement économique a incité les Etats-Unis à se doter d'une doctrine de sécurité économique. En janvier 1993, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher précise l'importance de la démarche : « la sécurité économique américaine devait être élevée au rang de première priorité de la politique étrangère ». Comparée au texte français de l'ordonnance de 1959 sur la défense économique, la nouvelle doctrine américaine intègre les rapports de force géoéconomiques du temps de paix. Autrement dit un allié militaire peut être aussi en même temps un adversaire économique, potentiel, ponctuel ou durable. Le volet renseignement de cette politique est à la fois défensif et offensif. Afin de renforcer la protection du patrimoine scientifique et industriel américain, l'administration Clinton lance le National Industrial Security Program (NISP). Il s'agit d'adapter les entreprises aux nouvelles contraintes de la société de l'information. Les Américains ont compris que la circulation de l'information en temps réel et le caractère planétaire des communications par

¹³ Stephen Koch, *La fin de l'innocence, les intellectuels d'Occident et la tentation stalinienne*, Grasset, 1995.

¹⁴ Anti-japonais.

¹⁵ Rapport Japan 2000, commandité par la CIA et rendu public en 1991.

¹⁶ Pat Choate, *Agent of influence*, A. Knopf, New York, 1990.

Internet imposent un nouveau type de dialogue entre l'administration et les différents acteurs économiques. Cette réflexion sécuritaire débouche d'abord sur des solutions techniques et réglementaires. A titre d'exemple, citons la rédaction d'un manuel de référence commun sur les procédures de sécurité. Et l'interdiction aux sociétés américaines qui ont une participation étrangère supérieure à 5% d'avoir accès à des informations classifiées. Mais l'aspect humain n'est pas oublié, du moins au niveau de la sensibilisation. Le NISP invite tout citoyen américain à considérer l'échange d'informations comme un risque potentiel pour son entreprise.

La doctrine de sécurité économique américaine renferme aussi un volet offensif que laisse entrevoir une proposition de loi déposée le 25 janvier 1996 par le sénateur Bill Cohen. La section 577 du texte¹⁷ prévoyait en effet que le « vol, la saisie et le transfert d'informations confidentielles par les agences de renseignement américaines ne constituent pas une infraction dans la mesure où ils auront été légalement autorisés ». Le dispositif offensif déployé à travers le monde par les agences américaines de renseignement repose sur trois mots-clés: interception, influence, manipulation. Les rapports de la commission Echelon du Parlement européen ont démontré que les « grandes oreilles » de la National Security Agency ont servi pour aider des entreprises américaines à remporter des parts de marché aux dépens d'entreprises européennes. Cette collecte d'informations n'est peut-être pas la plus stratégique. Contrairement au renseignement militaire ou géopolitique, la rentabilité globale du renseignement économique américain est très liée à la dimension humaine des problèmes traités. Dans un rapport allié/adversaire, les confrontations sont en général de nature indirectes. C'est le cas des stratégies d'influence où l'objectif à atteindre est de tenir le maximum de leviers de commande de l'économie. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les rapports de force économiques entre puissances ont été dominés par cette multiplication de théâtre d'opérations :

- influence culturelle et linguistique,
- influence technologique,
- influence juridique,
- influence réglementaire,
- influence fonctionnelle (conseil, audit, notation),
- influence morale (corruption, droits de l'homme, écologie),
- influence multimédiatique (internet).

Le concept de perception management¹⁸, mis au point par le Department Of Defense et appliqué par la Central Intelligence Agency, donne un début d'éclairage sur les manipulations de l'information qui peuvent intervenir sur ce type d'échiquier. Le renseignement économique moderne est à la mesure de ce monde complexe, au sein duquel les opérations de renseignement touchent une grande variété d'acteurs publics et privés. L'orchestration de ces opérations est aujourd'hui un défi lancé aux décideurs car elle repose sur une véritable culture de l'information et un sens inné de la stratégie combiné à la fonction renseignement.

6. La France face aux retombées de l'affaire irakienne

En 2003, la France a donné l'impression de renouer avec la tradition stratégique impulsée par le général de Gaulle. Le discours de M. de Villepin au Conseil de sécurité de l'ONU a été l'un

¹⁷ Cette section 577 ne fut pas retenue lors du vote définitif de la Loi Cohen par le Congrès.

¹⁸ « Actions consistant à fournir et/ou à camoufler une information sélectionnée et des indices à des audiences étrangères de façon à influencer leurs émotions, leurs motivations et leurs raisonnements objectifs ».

des points culminants de cette France qui dit non. Mais au-delà d'une stratégie du paraître si décriée par les faucons de l'entourage de Georges Bush, qu'en est-il de l'application de la définition d'Edward Mead Earle pour le devenir de notre pays ? Les vœux pieux sur la relance de la croissance et de la compétitivité des entreprises ne sont plus des éléments suffisants pour assurer à notre population une évolution favorable de son mode de vie dans le cadre d'une construction européenne abandonnée à elle-même. Les actes nihilistes de Bruxelles en matière de déréglementation de l'électricité et de démantèlement des services publics de transport ferroviaires de voyageurs sont déjà des signaux forts d'impuissance devant l'incohérence voire l'absurdité. Il n'est pas sûr que les électeurs français acceptent bien longtemps les coupures d'électricité chroniques de l'Etat de Californie¹⁹, et encore moins l'anarchie ferroviaire britannique. Concevoir une stratégie de puissance, c'est aussi avoir la capacité d'empêcher l'Europe de faire n'importe quoi sous prétexte qu'elle est sous l'influence de lobbies anglo-saxons dilués dans le processus de décision de l'Union européenne.

Deux points de repère ne doivent pas échapper à nos gouvernants :

- la croissance la plus palpable actuellement, c'est celle des fragilités politiques et économiques du monde,
- la compétitivité la plus flagrante, c'est celle qui permet à la superpuissance américaine d'imposer sa loi financière, commerciale et culturelle.

Conclusion

En dehors des Etats-Unis, la Chine, la Russie, la Corée du Sud ont mis discrètement en oeuvre des politiques de sécurité économique fondées sur la recherche de puissance. La leçon qu'on peut en tirer est hélas élémentaire : notre vision étatique de la défense économique ne permet plus de piloter aujourd'hui la France dans un monde à la conflictualité diffuse devient aussi multipolaire. Une stratégie de puissance ne s'arrête pas au respect du Droit international et à une stricte application de la philosophie onusienne des relations internationales. Elle implique une vision moyen/long terme de la préservation et de l'accroissement des intérêts français dans les domaines militaires, commerciaux, financiers, industriels et culturels. Cette démarche audacieuse ne doit pas renier les valeurs humanistes qui ont positionné notre pays sur la scène internationale depuis le siècle des Lumières. Mais pour être puissant, il faut aussi se faire craindre à la mesure de ses moyens. C'est cette dimension-là qui nous manque aujourd'hui et pas seulement dans le domaine militaire.

Références bibliographiques

BRAUDEL FERNAND, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, (In *Le temps du monde*, Tome 3.), Paris, Armand Colin, 1979.

CHOATE P., *Agent of influence*, New York, A. Knopf, 1990.

HARBULOT C., *La machine de guerre économique*, Paris, Economica, 1992.

HAUSER H., *Les méthodes allemandes d'expansion économiques*, Paris, Armand Colin, 1917.

KOCH, *La fin de l'innocence, les intellectuels d'Occident et la tentation stalinienne*, Paris, Grasset, 1995.

¹⁹ Les technocrates de Bruxelles ont pris exemple sur la déréglementation de l'électricité de cet Etat américain pour penser leur réforme sur la déréglementation de l'électricité en Europe.

MATHIEZ A., *La vie chère et le mouvement social sous la terreur*, Paris, Payot, 1973.

MEAD EARLE E., *Les maîtres de la stratégie*, Tome 1, Paris, Flammarion, 1986.

SOUTOU G-H., *De l'or et du sang, les buts de guerre économiques de la Première guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989.

ZISHKA A., *Le Japon dans le monde*, Paris, Payot, 1934.